

Lyon, jeudi 8 janvier 2026

COMMUNIQUÉ PRESSE

Encadrement des loyers : une nouvelle étape pour protéger les habitants face à la pression immobilière

Se loger dignement est une priorité absolue dans la Métropole de Lyon. Pour le prochain mandat, la liste **Avançons ensemble, l'union de la gauche et des écologistes avec Bruno Bernard** pour les élections métropolitaines de mars 2026 franchit une nouvelle étape en proposant l'extension de l'encadrement des loyers aux zones tendues sur huit communes supplémentaires :

- Caluire-et-Cuire,
- Vénissieux,
- Oullins-Pierre-Bénite,
- Saint-Genis-Laval,
- Bron,
- Saint-Fons,
- Sainte-Foy-lès-Lyon,
- Tassin-la-Demi-Lune.

Cette mesure viendra compléter le dispositif déjà en vigueur à Lyon et Villeurbanne, où il fait la preuve de son efficacité au quotidien.

Déclaration de **Cédric Van Styvendael**, maire de Villeurbanne et porte-parole :

« L'encadrement des loyers est un outil concret de protection du pouvoir d'achat. Il permet de fixer des règles claires, quartier par quartier, pour contenir les abus et limiter les hausses excessives, sans freiner la production de logements. »

L'expérience menée depuis 2021 démontre que l'encadrement des loyers fonctionne. Un récent [rapport parlementaire transpartisan](#) l'a d'ailleurs confirmé : contrairement aux idées reçues, ce dispositif n'entraîne pas de baisse de l'offre locative.

Villeurbanne en est l'illustration la plus parlante : c'est la commune qui a le plus construit durant ce mandat tout en appliquant strictement l'encadrement des loyers.

Déclaration de **Manon Doyelle**, candidate Porte des Alpes et porte-parole :

« Il n'y a aucune opposition entre construire des logements et protéger les locataires. Ce que nous défendons, c'est un développement urbain équilibré, où les habitants bénéficient réellement des investissements publics plutôt que de subir la spéculation. »

Dans un contexte de forte tension sur le logement, l'ambition portée par les listes Avançons ensemble aux élections métropolitaines est claire : protéger les habitants là où la pression locative est la plus forte, tout en poursuivant une politique ambitieuse de production de logements et de développement des transports publics.

L'objectif est que ces investissements améliorent concrètement la qualité de vie et le pouvoir d'achat des ménages, et ne se traduisent pas par une flambée des loyers.

Déclaration de **Renaud Payre**, Vice-Président au logement de la Métropole et directeur de campagne :

« Le logement est au cœur de notre projet métropolitain. Étendre l'encadrement des loyers, c'est assumer une Métropole protectrice, qui agit avec des outils efficaces et éprouvés, au service du pouvoir d'achat et de l'intérêt général. »

Contact presse

Lise Deshautel

Directrice de campagne – **Nouveau numéro : 06 14 99 89 28**